

## Séance du vendredi 13 décembre 2013

*Présents : M. GUERIN Louis-Gérard, M. VALLEE Jean, M. PIRON Didier, M. ESNAULT Franck, Mme DUBOIS Nelly, M. MARIE Patrice, M. MARCON Guy, M. SIMON Michel, M. BOSSERAY Dominique.*

*Absents : Mme CHEREL Marie-Odile (pouvoir à Monsieur Didier PIRON), Mme BOURGES Marylène, Mme GESLAND Jessy, M. DELATTRE Sébastien, Mme SEJOURNE Martine ( pouvoir à M. Jean VALLE), Mme RIPOCHE Mariannick.*

### **Emprunt Résidence les Molans**

Après en avoir délibéré, par 11 voix, le Conseil Municipal décide de contracter auprès du Crédit Agricole, un emprunt d'un montant de 70.000 € d'une durée de 8 ans, au taux variable plafonné à 2 points, indexé sur l'EURIBOR 3 mois (au 04/12/2013 : 0,239 % + 1,95 % de marge soit un taux de prêt à 2,19 %) et 250,00 € de frais de dossier, en prolongement du crédit relais à échéance fin décembre 2013 contracté pour l'achat et l'aménagement du terrain de la Résidence des Molans.

### **Rapport annuel service assainissement**

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2012, établi par la société ISAE, située à COMBOURG (35).

Délibéré par 11 voix.